



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 1 -
SÉANCE N° 523 DU 26 SEPTEMBRE 2023

APPROBATION DES COMPTES RENDUS FINANCIERS ANNUELS 2022 PORTANT SUR LES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE HAUTE-CHIFFOLIÈRE ET DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) FERRY PRÉSENTÉS À LA COLLECTIVITÉ PAR LA SEM LMA

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Jonathan Guilemin (à partir de 19 h 09), Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Paul Le Gal-Huamé, James Charbonnier, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 34), Samia Soultani, Vincent d'Agostino et Lucile Perin, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Bruno Flécharde a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Laurent Paviot a donné pouvoir à Bruno Bertier, Nadège Davoust a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Oghi (jusqu'à 19 h 09), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Patrice Morin, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (à partir de 20 h 34) et Henri Renié a donné pouvoir à Lucile Perin.

Était absente

Gwendoline Galou, conseillère municipale.

Georges Poirier et Lucile Perin sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

APPROBATION DES COMPTES RENDUS FINANCIERS ANNUELS 2022 PORTANT SUR LES CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE HAUTE-CHIFFOLIÈRE ET DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) FERRY PRÉSENTÉS À LA COLLECTIVITÉ PAR LA SEM LMA

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L300-4,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2002 portant approbation de l'opération à intervenir avec la SACOLA pour l'aménagement du site de Haute-Chiffolière,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2017 attribuant la concession de création de maison de santé pluri-professionnelle à la SEM Laval Mayenne Aménagements,

Vu les conventions afférentes et leurs avenants,

Vu les comptes rendus financiers annuels à la collectivité présentés par la SEM Laval Mayenne Aménagements pour l'année 2022,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal approuve les comptes rendus financiers présentés par Laval Mayenne Aménagements pour l'exercice 2022, dans le cadre de l'opération d'aménagement du site de Haute-Chiffolière et de la création de la maison de santé pluri-professionnelle qui lui ont été concédées par la ville de Laval.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Bruno Bertier n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault